

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 août 2023
—

Étaient présents (15 élus) :

Mesdames : Carine MOLITOR, Ariane CARREAU, Céline COMBE, Lucie DE LA CRUZ, Mireille SCHNEIDER, Pilar CHALEYSSIN, Valérie MARTIN

Messieurs : Angel POBO, Cyprien PARIS, Patrice CAIROCHE, Richard BERAUD, Jean-Claude ROME, Jean-François GUILLOTON, Romain HERNANDEZ, Stéphane DELATRE

Étaient excusés (7 élus) :

Mesdames : Hélène LAVERGNE qui a donné pouvoir à Lucie DE LA CRUZ, Angélique ROURESSOL qui a donné pouvoir à Jean-François GUILLOTON, Emiliana BRANEYRE qui a donné pouvoir à Jean-Claude ROME, Estelle VILLANOVA qui a donné pouvoir à Pilar CHALEYSSIN,

Messieurs : Antoine ROUSSEAU qui a donné pouvoir à Carine MOLITOR, Christian ROUSSEL qui a donné pouvoir à Ariane CARREAU, Laurent TORTOSA qui a donné pouvoir à Angel POBO

Était absente (1 élue) :

Madame : Sabine GOURAT

Ordre du Jour

- Délibération N°42/2023 : Dépose de la borne de recharge de véhicules électriques – votée à l’unanimité des membres présents ou représentés,
- Délibération N°43/2023 : Délégation du conseil municipal au maire au titre de l’article L.2122-22 du CGCT – votée à la majorité des membres présents ou représentés, (votants : 22, voix pour : 18, voix contre : 4)
- Délibération N°44/2023 : Fixation du loyer mensuel de la salle de danse – votée à l’unanimité des membres présents ou représentés,
- Délibération N°45/2023 : Autorisation au Maire de signer la convention de partenariat pour la mise à disposition d’un environnement numérique de travail - votée à l’unanimité des membres présents ou représentés,
- Délibération N°46/2023 : Modification du tableau des effectifs - Création du poste d’Adjoint administratif principal 2ème classe - votée à l’unanimité des membres présents ou représentés,
- Délibération N°47/2023 : Autorisation de signature du marché de travaux de construction de l’école et de commerces – votée à l’unanimité des suffrages exprimés avec 20 voix pour, abstention : 2 voix
- Délibération N°48/2023 : Autorisation au Maire de signer une promesse unilatérale de vente et acte authentique de vente - cession parcelles B993, B1106, B1111 et B1112 – votée à la majorité des membres présents ou représentés (votants 22, voix pour : 18, voix contre : 2, abstention : 2)

Le Maire
Angel POBO



MAIRIE DE AUBAIS
30 (Gard)

La secrétaire
Lucie DE LA CRUZ



MAIRIE DE AUBAIS
30 (Gard)